

Note pour les participants à l'atelier du CDTD sur le

## Développement de projets de tourisme pour les PMA

*Centre du commerce international, Genève, 18-20 Octobre 2011*

Le Comité directeur du tourisme pour le développement (CDTD) accueille votre participation au premier atelier sur le développement de projets dans le tourisme pour les Pays moins avancés (PMA).

Cet Atelier est une suite concrète aux travaux de recherche et d'analyse, ainsi que les discussions politiques, qui ont récemment été menées aux niveaux national et international, en particulier sous le Cadre intégré renforcé (CIR), notamment dans les études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC), et dans le contexte de la Conférence des Nations Unies PMA-IV. Il offre une plateforme pour un dialogue ciblé et en profondeur avec les organisations internationales compétentes sur les propositions spécifiques à chaque pays et des demandes d'assistance dans le domaine du développement du tourisme.

Ainsi, l'Atelier devrait aboutir à la formulation pour chaque pays à des projets de développement touristique adaptés, y compris des stratégies adéquates de mobilisation des ressources.

Les représentants des organisations membres du CDTD, à savoir :

- Organisation internationale du Travail (OIT),
- Centre du Commerce International (CCI),
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED),
- Organisation des Nations Unies pour le développement (PNUD),
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO),
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE),
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI),
- Organisation mondiale du tourisme (OMT) et
- Organisation mondiale du commerce (OMC),

ainsi que le personnel du Secrétariat exécutif du CIR sera disponible pour des consultations pendant l'atelier.

En vue de rendre l'Atelier aussi productif que possible et axé sur des résultats concrets, les participants sont priés de tenir des consultations au niveau de leur pays avec les ministères du tourisme, les offices de tourisme nationaux, le coordonnateur national de l'unité de mise en œuvre du CIR, les entreprises touristiques et les autres parties prenantes avant l'atelier. Ces consultations devraient aboutir à l'identification et la hiérarchisation des domaines potentiels de développement requis pour l'élaboration de projet, et qui sera présenté aux organisations membres CDTD durant l'atelier.

Compte tenu de la vaste expertise et l'expérience de ces organisations, les projets de développement touristique pourrait se concentrer sur un large éventail de domaines. A titre d'exemple, ces projets pourraient porter, notamment, sur la préparation de stratégies nationales de tourisme, la promotion du développement du tourisme régional et communautaire, sur la formation et de développement des ressources humaines pour l'industrie de l'hospitalité, le positionnement et le marketing touristiques, la protection du patrimoine culturel et naturels en tant que atouts touristiques, attirant l'investissement étranger pour le développement touristique et stimulant la création et le renforcement d'entreprises touristiques locales.

Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement (CDTD)

